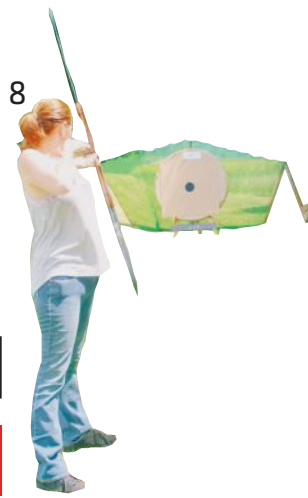


LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Mercredi 8 septembre 2021
www.journaldujura.ch

No 209 CHF 3.80
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 30036

L'édito

Pierre-Alain Brenzikofer



Epîtres de pôles aux francophones

Le départ annoncé de Moutier, on s'en souvient, avait suscité auprès de certaines communes des attentes parfois irraisonnées. Le projet Avenir Berne romande, conduit par l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni, a peut-être de quoi faire fondre comme neige au soleil certaines de ces espérances. Car non, il n'y en aura pas pour tout le monde. Le document, tel que présenté hier à la presse, parle certes de pôles de compétences implantés de façon équilibrée sur le territoire, mais pas de multiplication des pains et encore moins de cadeaux. Hé! dans ce dossier un brin empoisonné, il s'agit tout à la fois d'être efficace, inventif et, surtout, terriblement rapide. Les deux cantons n'ont-ils pas clamé de concert qu'en 2026 au plus tard, Moutier devrait avoir rejoint sa nouvelle patrie? Comme quoi, il faudra, dans le cas présent, renoncer aux usuels attermoissements de la politique comme aux lenteurs ataviques des administrations.

Pour faire simple, Mario Annoni et son staff se sont efforcés d'agir de manière logique, en prenant néanmoins en compte, autant que faire se pouvait, des intérêts microrégionaux. Reste qu'il fallait bel et bien envoyer à la population, comme au reste du canton, un signal puissant plutôt qu'un message subliminal. Allusion à cette volonté d'ériger un pôle administratif fort. Façon de démontrer que le canton de Berne tient toujours à disposer d'une administration solide dans sa partie francophone et notamment dans le Jura bernois, mais surtout à y accueillir un maximum de cadres. Dans cette optique, un bâtiment digne de ce nom devrait réunir moult services sous un même toit à Tavannes, Reconvilier ou encore Valbirse. Oui, une position géographique centrale, tout particulièrement en ce qui concerne Tavannes. Un autre point mérite de retenir l'attention. Dans la commission d'accompagnement du projet, une importante section a été constituée avec des représentants de la société civile et notamment de l'économie, du tourisme et de la culture. Soit ceux qui ont participé à la Journée des 100 au CIP et forcément les dirigeants de la CEP, dont la Stratégie économique du Jura bernois 2030 a marqué tous les esprits. Une section que Mario Annoni se propose de bétonner dans la durée. Il a totalement raison. Ces dernières années, dans cette région, les idées sont toujours venues de la société civile. Un défi pour les élections cantonales de 2022!

Où Berne redistribue les cartes dans le Jura bernois

Départ de Moutier Les travaux menés dans le cadre du projet Avenir Berne romande avancent à un rythme

soutenu. Initié dans la foulée du vote de Moutier, le projet a pour but de régler les modalités du transfert

de la commune et de redessiner la carte régionale des administrations et des lieux de formation. page 3

Nathalie Baye en terres biennoises à l'occasion de la 17e édition du FFFH



Bienne Le Festival du film français d'Helvétie s'ouvrira mercredi 15 septembre, pour se clôturer dimanche 19 septembre. Près d'une vingtaine de talents du 7e art feront le déplacement, notamment l'actrice française multi-césarisée Nathalie Baye. page 4

Hockey sur glace Un premier succès biennois

Les Biennois ont empoigné la saison 2021/22 par le bon bout en allant s'imposer 3-1 à Porrentruy. page 13



Keystone

Bienne Un nouvel acteur culturel

Groovesound et Le Singe s'effacent pour donner naissance à KartellCulturel. La nouvelle entité souhaite obtenir le statut d'importance régionale. page 6

Grand Conseil Rentes de retraite revues

Le législatif cantonal a accepté, en première lecture, la modification de la loi sur les prestations financières accordées aux membres du gouvernement. page 7

DÉBUT D'AUTOMNE BIENVENUE

BAYARD C^o, L^{td}

Mouvements romands

L'APRÈS-MOUTIER EN MARCHÉ Sous la houlette de Mario Annoni, le projet Avenir Berne romande avance à pas de géant. Plusieurs pôles de compétence ont ainsi été définis. Il faut dire que le temps presse. 2026, c'est demain!

PAR PIERRE-ALAIN BREZIKOFER PHOTO STÉPHANE GERBER



Le vice-chancelier David Gaffino et l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni savent parfaitement qu'ils doivent aller vite en besogne.

Moutier ayant uni sa destinée à celle du canton du Jura, Berne se voit dans l'obligation de réorganiser son administration, mais aussi les lieux de formation du Jura bernois et même de Bière. Il le fait selon un principe de concentration régionalisée. But? Constituer des pôles de compétences (voir ci-contre) implantés de façon équilibrée sur le territoire, mais surtout permettre à la population de bénéficier d'un service public cantonal de proximité et complet en français.

Ces travaux sont menés dans le cadre du projet Avenir Berne romande, piloté par l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni. Ce dernier a justement présenté l'esquisse d'un dossier bien avancé, hier, au CIP tramelot. Il était flanqué du vice-chancelier David Gaffino.

Transparence totale

Pour Mario Annoni, en tout cas, il est fondamental que l'affaire soit aussi transparente que possible par rapport à l'opinion publique. Côté gouvernement, la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes a déjà validé le concept de concentration régionalisée pour l'administration et les lieux de formation. Ces propositions vont à présent être soumises à l'avis d'une commission d'accompagnement régionale. Bref, si tout n'est pas encore coulé dans le bronze, on s'en rapproche. Car le temps presse, comme l'a relevé l'ancien conseiller d'Etat. Et quand tout sera bétonné, il faudra encore passer par le Grand Conseil.

Dans les faits, le projet Avenir Berne romande se divise en trois sous-projets. Le premier s'intitule «Transfert de Moutier et fin de la Question jurassienne». Il s'agira, pour y parvenir, d'établir un concordat intercantonal réglant le par-

tage des biens, le transfert d'immeubles et de valeurs à négocier. «Nous sommes prêts à entrer en tractations, s'est réjoui Mario Annoni. Les réflexions ont été bien préparées.» Ce point précis est mené par le chancelier Christoph Auer, la juriste spécialisée Lucie von Büren et Mario Annoni, lequel aura pour mission de prendre langue avec le négociateur du canton du Jura.



Dans ce dossier, nous avons aussi une responsabilité vis-à-vis de l'opinion suisse...

MARIO ANNONI
CHARGÉ DU PROJET

Le deuxième projet partiel, intitulé «Vers une administration francophone moderne, accessible et efficiente», est en fait le plus important pour la région. Il concerne également les écoles. De nombreuses institutions prévôtoises devront ainsi être transférées. Mais la volonté de réorganiser la région pour qu'elle gagne en efficacité est bien réelle, aussi. Bref, il lui faut un cadre spatial plus adéquat.

La région consultée

Le troisième projet partiel, «Droit cantonal et collaborations intercommunales», consistera en une inévitable adaptation de la législation aux évolutions précitées. Mais il n'interviendra qu'après la finalisation des deux autres projets.

Reste que toutes les Directions cantonales sont concernées par cette adaptation. Raison pour laquelle la Conférence des secrétaires généraux suit la progression des travaux en cours avec une acuité soutenue. Ce qui est sûr, c'est que toutes les propositions du can-

ton résumé ci-contre vont être soumises à l'avis d'une commission d'accompagnement régionale, elle-même composée de deux sections. La première, dite institutionnelle, sera la belle voix des corps constitués, style Députation CJB, CAF, Association Jura bernois, Bière et Préfecture. Tous ces gens auront évidemment pour mission d'évaluer l'acceptation politique des propositions du groupe de travail.

La société civile au front

Mais Mario Annoni et son équipe ont également tenu à se reposer sur une section dite Société civile, qui comptera en son sein des personnes issues de l'économie et du tourisme, de l'enseignement, du monde artistique et culturel, ainsi que des représentants de la jeunesse. Mandat? Analyser l'impact socio-économique et historique des travaux, et insuffler une dynamique innovante au projet.

On l'aura compris, l'ancien conseiller d'Etat et son équipe s'appuieront sur les personnes présentes au CIP lors de la fameuse Journée des 100 et sur la CEP. «Cette commission nous sera bien utile, car nous n'avons pas beaucoup de temps, a plaidé le précité. L'échéance de 2026 est déjà très proche, ce qui nous obligera à prendre des risques, du genre être sûrs d'un dossier à 80% et non pas à 100%. Mais nous ne sommes pas dans le courant normal des réflexions. Nous devons aller très vite. Cette commission nous permettra dès lors d'être plus rapides et d'éviter des erreurs de départ.»

Quant à la section Société civile, l'ancien magistrat la verrait bien maintenue à long terme, afin de donner des impulsions aux politiques.

Le vice-chancelier David Gaffino a tenu à rappeler que tout ce qui était présenté était à ranger parmi les propositions

et pas les décisions fermes. «Il nous faut maintenant les approfondir. Il est important de relever aussi que nous nous attaquons à une réorganisation de l'administration francophone et pas seulement au départ de Moutier.»

«Ce sont des propositions, mais nous ne travaillons évidemment pas sans filet, a insisté Mario Annoni. Nous avons ainsi déjà pris langue avec la police et le Conseil de la magistrature.»

Des obstacles à franchir

Bien évidemment, ces prédiscussions ont aussi concerné la CEP, le ceff et les trois communes prévues pour y loger l'administration francophone. Tout cela devra être avalisé par le Grand Conseil et, pour ce qui est du concordat, par le souverain des deux cantons. Il faudra donc faire passer le message de la modernisation, intégrer la notion de télétravail, tout en insistant sur l'essentiel. Soit cette ferme volonté de maintenir des emplois et tout particulièrement des cadres francophones dans la région. «Pour conserver ces postes de cadres, nous devons disposer d'un centre administratif puissant», a insisté Mario Annoni.

Selon les orateurs, les choses avancent plutôt bien pour l'instant. L'objectif consiste évidemment à respecter la date de 2026. Pour le moment l'équipe n'a pas de plan B. Elle sait très bien qu'autant dans le Jura qu'à Berne, l'évolution se soldera par des déplacements de personnes et que ce ne sera pas facile à gérer. Il conviendra aussi de consentir à de grosses dépenses, notamment pour ce qui a trait au Centre administratif et aussi au CIP qui devrait être agrandi.

Le mot de la fin, on le laissera à Mario Annoni: «Nous avons aussi une responsabilité vis-à-vis de l'opinion publique suisse.»

Réorganisation toutes voiles dehors

Pôle administration francophone: les services de l'administration cantonale francophone pour le Jura bernois sont réunis au sein d'un même site, a priori dans la vallée de Tavannes et plus précisément à Tavannes, Reconvilier ou Valbirse dans un bâtiment à ériger.

Pôle justice: le tribunal et l'Autorité régionale de conciliation sont déplacés de Moutier à Courtelary, dans les bâtiments de l'actuelle Préfecture du Jura bernois. La préfecture, le registre foncier, le centre de documents d'identité et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), notamment, rejoignent le pôle administration francophone cité ci-dessus. Un sous-groupe de travail avec des représentants de la justice et de la police va examiner la proposition.

Pôle police/pénal: la Police cantonale et le Ministère public pourraient s'installer à Loveresse, dans un bâtiment cantonal disponible et adapté. Il s'agit du bâtiment de l'Ecole d'agriculture et du foyer Beausite.

Pôle sécurité: un sous-groupe de travail composé de représentants de la justice et de la police a été mis sur pied. Il étudie la possibilité d'une utilisation de l'ancien Foyer d'éducation de Prèles par un établissement d'exécution judiciaire, tout en veillant à assurer une chaîne pénale cohérente avec les pôles «justice» et «police/pénal». On sait que le canton a prévu d'en faire sa prison régionale, mais il étudie aussi la piste de Witzwil. Sinon, on pourrait en faire un centre de détention fermé pour mineurs, projet qui pourrait se concrétiser à l'échelon romand.

Pôles formation: Saint-Imier reste le pôle des écoles professionnelles, de la Haute Ecole et de la formation musicale et continue d'abriter la direction et diverses filières du ceff. Tramelan continue d'héberger le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) et le ceff Commerce. La Neuveville conserve son école de commerce.

Pôle administration bilingue et formation: en tant que pôle bilingue, Bière continue d'accueillir divers services de l'administration cantonale. Les collaborations et les échanges avec le pôle administratif du Jura bernois doivent encore être analysés. Les filières scolaires dans les deux langues restent également à Bière. L'EMSp, sise à Moutier et intégrée structurellement au Gymnase français, serait déplacée à Bière, de même que la filière Artisanat du ceff, une proposition de l'école elle-même et de la CEP dans ce dernier cas. La filière Artisanat du CEFF à Bière resterait sous la direction du CEFF à Saint-Imier, avec la création de nouvelles collaborations.

Pôle intercommunal: hors institutions cantonales, Sonceboz hébergera les locaux de la nouvelle Fondation pour le rayonnement du Jura bernois et l'administration de l'association de communes Jura bernois. Bière à la Couronne.

Ecoles: Le Groupe de travail proposera également d'étudier une solution pour la scolarisation des élèves du niveau secondaire I provenant des villages du Cornet, de Perrefitte et de Roches, d'entente avec les communes et les instances concernées. **CBE-PABR**